

Comment nous aider ?

+ En devenant **volontaire** que ce soit pour assurer une mission auprès d'un de nos services de l'action sociale (épicerie sociale, prêt de matériel, vesti-boutique, etc.) ou en devenant **secouriste**.

+ En nous donnant des vêtements en bon état ainsi que de la petite brocante, livres et jouets que nous revendrons **en vestiboutique**.

+ En nous donnant des vivres non périssables ou des produits d'hygiène pour notre **Epicerie sociale** ou notre aide aux **sans-abris**.

+ En donnant votre sang. Chaque année en Belgique, 250 000 personnes (*et peut être un jour vous*) ont besoin de sang.

Pour tout savoir sur le don de sang :
www.transfusion.be

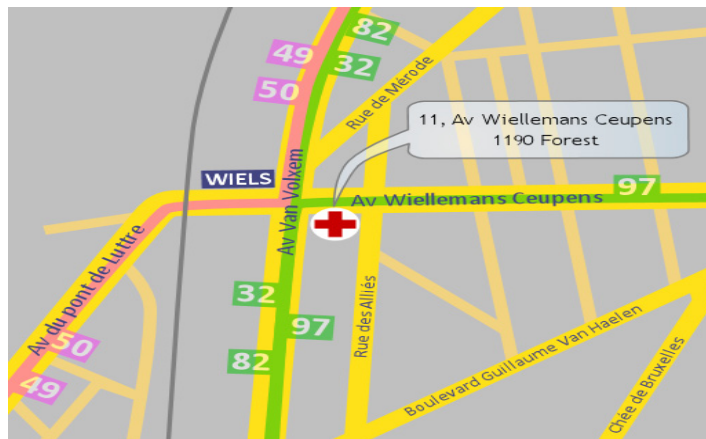
+ En faisant un **don** au compte de la Croix-Rouge de Forest **BE33 2100 1285 1946**

+ En nous achetant des **pochettes** de pansements ou des boîtes de secours disponibles au SPMS (Service de Prêt de Matériel Sanitaire).

Editeur responsable / Verantwoordelijke uitgever:
Croix-Rouge de Forest
Av. Willemans Ceuppens, 11 - 1190 Bruxelles

Ne pas jeter sur la voie publique / Niet op de openbare weg werpen

V 4.2014



GPS : 50° 49' 26.50" N - 4° 19' 35.70" E



**Pour les jeunes de 12 à 15 ans
qui veulent devenir des CRACS**

PROCHAINE COLLECTE DE SANG:

Rue Timmermans 53-55 Ecole N°3

- Mercredi 8 octobre 2014 de 16 à 17h
- Mercredi 19 novembre 2014 de 16 à 17h

autres dates : www.transfusion.be
www.redcross-forest-vorst.be

VENEZ NOMBREUX !

Croix-Rouge de Belgique
Section locale de Forest



FOREST - VORST

www.redcross-forest-vorst.be
info@redcross-forest-vorst.be

Av. Willemans Ceuppens, 11
1190 Bruxelles

 **02/348.96.10**

Het Belgische Rode Kruis
Plaatselijke Afdeling Vorst



La Croix-Rouge Jeunesse (CRJ) s'adresse aux enfants et aux adolescents. Grâce à différents outils et activités, elle les amène à devenir des CRACS (Citoyen, Responsable, Actif, Critique et Solidaire). Les jeunes apprennent à développer leur esprit de solidarité, d'amitié et de compréhension (inter)nationale, ainsi qu'à connaître l'action, le rôle et les principes de la Croix-Rouge.

Service de Secours

Le Service de Secours (SSCR) est essentiellement connu pour ses Actions Préventives de Secours ou lors du déploiement d'un Plan d'Urgence et d'Intervention (plan catastrophe).

Le SSCR de Forest est intégré au Service de Secours de Bruxelles-Capitale et assure des actions préventives au niveau local et participe activement aux dispositifs régionaux (24H Vélo du Bois de la Cambre, Belgian Pride, 20 Km de Bruxelles, Couleur Café, etc.). Nos volontaires secouristes suivent toute l'année des formations complémentaires afin de se perfectionner aux techniques de soin

Prêt de matériel sanitaire

Votre matériel paramédical à portée de main.

Vous avez été victime d'un accident?

Vous souhaitez continuer à vivre chez vous malgré les vicissitudes de l'âge ?

Le SPMS met à votre disposition une large gamme de matériel paramédical à louer : chaise roulante, béquilles, lit médicalisé, etc.

Le Service de Prêt de Matériel Sanitaire (SPMS) est ouvert du lundi au vendredi de 9H à 17H.

Annuaire de la Section



Action sociale
(*Marylène GASPART*)
Vesti-boutique et Epicerie Sociale
as@redcross-forest-vorst.be



Service de Prêt de Matériel Sanitaire (SPMS)
(*Giusi CORLEONE*)
spms@redcross-forest-vorst.be



Collectes de sang
(*Maria LIVRIZZI*)
sang@redcross-forest-vorst.be



Croix-Rouge de la Jeunesse
(*Julie VAN DER SMISSEN*)
crj@redcross-forest-vorst.be



Enseignement
(*José SANZ*)
Formation en Secourisme
enseignement@redcross-forest-vorst.be



Service de Secours
(*Joëlle VALVEKENS*)
(*adjoint - Robert KEKENBOSCH*)
secours@redcross-forest-vorst.be

Président : Serge HAELEWYN
Vice-présidente : Maria LIVRIZZI
Secrétaire : Emy ROOBROEK
Trésorier : Paul WIELANT
info@redcross-forest-vorst.be

Formation aux premiers secours Que faire en cas d'accident ?

- BEPS** (Brevet Européen de Premiers Secours)
 - + 15 heures (5 modules de 3 heures)
 - + condition d'admission : avoir 15 ans minimum.
- Complément en secourisme**
 - + 18 heures (6 modules de 3 heures) + 6 heures de révision et un examen
 - + conditions d'admission : avoir 16 ans minimum et posséder un BEPS datant de 5 ans maximum.

Action Sociale

Les volontaires de l'action sociale se chargent d'accueillir et de réconforter les personnes les plus démunies, d'assurer la permanence des différents services que nous offrons, tels que l'épicerie sociale et la vesti-boutique.

Grâce à l'argent récolté dans la **vesti-boutique**, nous aidons via l'**épicerie sociale**, des familles recommandées par le CPAS. Avec l'épicerie sociale, l'aide alimentaire ne se limite plus à une distribution de colis alimentaires. En rompant avec l'assistantat, elle favorise le développement de la personne.

La vesti-boutique est ouverte tous les **samedis de 13H30 à 16H30** et propose des vêtements (bébé, enfant et adulte) à très petits prix.

Aide aux sans abris

Les bénévoles de Forest participent au plan hivernal d'aide aux sans-abris.

